



Le patrimoine régional

La Normandie possède un patrimoine remarquable avec près de 3 000 édifices inscrits ou classés au titre des Monuments Historiques, plus de 90 musées labellisés Musée de France et plus de 30 000 sites archéologiques recensés sur les cinq départements. La Région a pour mission l'étude, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine régional.

Les actions en faveur du patrimoine

La Région participe à la connaissance, la réhabilitation, la restauration et la valorisation du patrimoine, à travers plusieurs dispositifs et par l'attribution de subventions.

À savoir

Le projet de restauration et d'aménagement du Château de Gaillon est inscrit dans le Contrat Plan Interrégional Etat-Région Vallée de Seine 2015-2020. La Région a voté, lors de la Commission Permanente du 6 juillet 2020, un crédit de 2 800 000 d'euros pour le projet de restauration et l'aménagement du Pavillon d'entrée et de la Grant'Maison du Château de Gaillon.

Le Comité Régional du Patrimoine

Il réunit les cinq Départements, la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie, la Fabrique de Patrimoines en Normandie, et la Fondation du Patrimoine. Un travail de diagnostic a été initié pour identifier les forces et faiblesses du patrimoine normand. Il aboutira à un plan d'actions avec pour objectif de coordonner et de rationaliser l'intervention des partenaires sur le territoire.

Un dispositif de soutien à la conservation des bateaux du patrimoine

Les coûts éligibles concernent les réparations, la restauration ou la reconstitution par des chantiers écoles, des bateaux afin d'assurer la préservation du patrimoine ainsi que sa valorisation.

Aides

- [Aide à la conservation des bateaux du patrimoine](#)

L'aide à la préservation et à la restauration des édifices culturels protégés au titre des Monuments Historiques

Le dispositif comprend l'aide aux diagnostics sanitaires pour identifier les travaux prioritaires, l'aide à la restauration des édifices culturels protégés de Normandie, l'aide à l'innovation numérique pour une reconstitution virtuelle du patrimoine et sa valorisation.

Aides

- [Aide à la préservation et à la restauration des édifices protégés](#)

La signature d'un partenariat avec la Fondation du Patrimoine

Ce partenariat a été signé pour la période 2018 à 2020 pour soutenir la sauvegarde et la restauration du petit patrimoine bâti, rural et vernaculaire non protégé de Normandie.

L'inventaire du patrimoine

L'Inventaire général recense, étudie et fait connaître toute œuvre qui, du fait de son caractère artistique, historique ou archéologique constitue un élément du patrimoine national.

Le Patrimoine de la Reconstruction

Héritage de la Seconde Guerre mondiale, la Reconstruction a été un laboratoire d'expérimentation architecturale et urbaine. Une partie des édifices est l'œuvre des plus grands architectes et urbanistes de l'époque, choisis par l'Etat pour leur modernisme.

Consciente des atouts de son abondant patrimoine de la Reconstruction et de la nécessité de le mettre davantage en valeur, la Région Normandie a lancé le label Patrimoine de la Reconstruction en Normandie.

Les objectifs du Label Patrimoine de la Reconstruction

- Sensibiliser les Normands à l'intérêt et à la richesse de ce patrimoine et les inciter, en particulier les habitants des villes reconstruites, à en devenir des ambassadeurs.
- Fédérer les collectivités concernées au sein d'un réseau pour qu'elles puissent échanger sur les bonnes pratiques à adopter pour maintenir/restaurer leur attractivité.
- Les soutenir dans la préservation et la mise en valeur de ce patrimoine bâti remarquable.
- Favoriser la prise en compte des spécificités du patrimoine de la

Reconstruction lors des rénovations des bâtiments en agissant notamment sur la sensibilisation et la formation des professionnels.

- Intégrer le patrimoine de la Reconstruction dans la sphère du tourisme de mémoire

Label Patrimoine de la Reconstruction

- [Plaquette Patrimoine de la reconstruction en Normandie](#)

Patrimoine en création(s)

Destiné aux acteurs culturels et gestionnaires de sites patrimoniaux, le dispositif "Patrimoines en Création(s)" a pour objectif de soutenir la mise en œuvre de créations artistiques de qualité, valorisant de manière originale ou innovante le patrimoine normand.

L'aide régionale allouée dans ce cadre est incitative (jusqu'à 20 000 € par projet). Elle doit permettre d'enclencher une dynamique sur le territoire. Les actions financées par la Région ont vocation à être, ensuite, déclinées sur les territoires ou sur une autre saison culturelle pour permettre aux artistes de "diffuser" leurs créations. Charge aux acteurs locaux (collectivités, associations, mécènes...) de prendre le relais afin d'engager un travail de valorisation à long terme des sites patrimoniaux, en associant ce volet création artistique.

La Culture chez nous

La Région Normandie recense, étudie et fait connaître son patrimoine culturel, au titre de sa compétence d'inventaire. Plusieurs expositions virtuelles ou articles numériques ont ainsi été conçus pour valoriser les études menées sur le territoire normand. La Région s'associe à l'opération nationale La Culture Chez Nous afin de partager ses ressources. Elles sont répertoriées et accessibles ci-dessous et [sur le site du Ministère](#)

Les chroniques du Patrimoine

- [Histoires d'enfance à l'abbaye aux Dames de Caen](#)
- [La Filature Levavasseur, une cathédrale de l'industrie unique en France](#)
- [L'arrivée du chemin de fer à Dieppe \(1848\)](#)
- [La Basse-Seine, Brève histoire du premier complexe industrialo-portuaire franç...](#)
- [Les villas d'Étretat, villégiature et balnéaire 1840-1910](#)
- [Le Logis Du Roy, La première demeure havraise](#)
- [Une entreprise familiale au service de la sculpture et de l'art funéraire à Caen](#)
- [Normandie pour la Paix, Laboratoire pour une paix durable](#)

Expositions virtuelles

- [A l'usine !](#)
- [Abbaye-aux-Dames](#)
- [Les voitures hippomobiles du haras national du Pin](#)
- [Art funéraire](#)